Universidad de Navarra

Français B2 A

Guide d'enseignement 2026-27

PRÉSENTATION

Brève description de la matière: Dans cette matière, les étudiants acquièrent les connaissances linguistiques nécessaires pour le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui englobe l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues.

Faculté / Département : Escuela de Gestión Aplicada/School of Applied Management

Titre : Grado en Gestión Aplicada / Bachelor in Applied Management

Cours : 1ère année, 2ème année, 3ème année

Semestre : 1er semestre, 2ème semestre

Caractère: obligatoire.

ECTS: 9

Langue : français

Module: Communication et langues modernes

Matière : Communication en langues modernes

Professeur: Carmen Poher cpoher@unav.es

Langue : français

Horaire et salle de classe

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE (COMPÉTENCES)

COMPÉTENCES DE BASE

RA18 Les étudiants sont capables d'appliquer leurs connaissances à leur travail ou à leur vocation de manière professionnelle et possèdent les compétences généralement démontrées par le développement et la défense d'arguments et la résolution de problèmes dans leur domaine d'études.

RA19 Les élèves sont capables de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à des publics de spécialistes et de non-spécialistes.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

RA11 Travailler et s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires et des contextes multiculturels dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises sans perdre son autonomie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RA16 Interagir efficacement avec les autres, pour atteindre des objectifs professionnels dans des contextes commerciaux nationaux et internationaux.

Universidad de Navarra

RA30 Communiquer dans au moins deux autres langues, différentes de la langue maternelle, en atteignant un niveau avancé dans l'une d'elles et un niveau intermédiaire dans l'autre, selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues.

PROGRAMME

RESSOURCES COMMUNICATIVES

- L'expression de l'opposition, de la concession, de l'hypothèse, de l'obligation, du but, de la cause, de la condition et de la conséquence.
- L'anaphore (pour insister sur une idée) et la métaphore
- L'expression de la nuance par les adverbes
- L'expression implicite d'une opinion
- L'expression de la connotation et de l'ironie

RESSOURCES GRAMMATICALES

- Les adjectifs verbaux et les adverbes
- Les marqueurs temporels
- L'interrogation (interrogation avec inversion) et la négation
- Les temps verbaux: le conditionnel (présent et passé), le futur simple et antérieur, les passés (imparfait, passé composé et plus-que-parfait), le subjonctif (présent et passé)
- La concordance des temps au passé
- Le discours rapporté
- La forme pronominale et les verbes pronominaux de sens passif
- Les accords particuliers du participe passé.
- La comparaison, le superlatif
- Les pronoms relatifs et les propositions relatives
- La double pronominalisation

RESSOURCES LEXICALES

- Les émotions, les sens, les qualités, le développement personnel et les relations sociales et amoureuses,
- La santé le corps et l'alimentation
- L'économie, l'État, les élections, les transports, les textes de loi,
- La discrimination, la justice, les manifestations, la citoyenneté et les actions citoyennes,
- La technologie, les innovations, les dispositifs artificiels, la science, les sources d'énergie
- La mode, les spectacles
- Le monde professionnel, l'apprentissage, les certifications
- La langue, les nouveaux mots du monde professionnel

THÈMES CULTURELS LIÉS À :

- l'Éducation nationale
- Le cinéma, les maisons de mode
- La musique
- L'écologie et l'engagement
- Les langues régionales
- Auteurs français et francophones

ACTIVITÉS DE FORMATION

	HEURES	PRÉSENCE
AF1 Cours théoriques et/ou pratiques présentiels	126	100%
AF2 Travail individuel ou en groupe et étude personnelle	99	0%

ÉVALUATION

Pour valider la matière, il est nécessaire de réussir chacune des compétences linguistiques : compréhension auditive, compréhension écrite, expression écrite, grammaire et vocabulaire, et expression orale.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

Les poids des différentes parties de l'évaluation sont indiqués dans le tableau suivant :

	POIDS
SE7 Compréhension auditive	20%
SE8 Compréhension écrite	20%
SE9 Expression écrite	20%
SE10 Grammaire et vocabulaire	20%
SE11 Expression orale	20%

La présence aux cours et la remise des devoirs seront prises en compte dans l'évaluation de la matière.

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

Les situations suivantes peuvent se présenter :

1- L'étudiant a échoué à la convocation ordinaire.

Dans ce cas, il sera réexaminé dans les compétences qu'il n'a pas réussies lors de la convocation ordinaire et conservera la note des compétences réussies, le cas échéant.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

2- L'étudiant, ayant obtenu une note de 5 ou plus lors de la convocation ordinaire, a demandé à participer à la convocation extraordinaire. Dans ce cas, la note finale de la matière sera celle correspondant à cette convocation, pouvant être supérieure, égale ou inférieure (y compris un échec) à la note de la convocation ordinaire. De plus, si une fois la demande de participation à l'examen soumise, l'étudiant ne se présente pas, cela sera enregistré comme "Absent" et il devra suivre à nouveau le cours.

Dans cette évaluation, l'étudiant devra se présenter à nouveau à toutes les compétences linguistiques.

PLAGIAT ET COPIE

En cas de plagiat lors de la remise de travaux et d'autres irrégularités telles que la tricherie aux examens, des sanctions seront prévues conformément à la réglementation.

Le plagiat consiste à « présenter le travail ou les idées d'autrui comme les vôtres, avec ou sans son consentement, en les incluant dans votre travail sans le mentionner. Cela s'applique à tout type de document : imprimé, numérique, non publié ou généré par l'intelligence artificielle » (Université d'Oxford, s.d.).

Pour plus d'informations sur les formes spécifiques de plagiat, telles que la copie mot pour mot, la paraphrase sans citation, la collusion, le référencement inexact et l'autoplagiat, veuillez consulter le guide des compétences académiques de l'Université d'Oxford :

https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarism

Remarque sur l'utilisation de l'IA : Le contenu généré par l'intelligence artificielle ne doit pas être cité comme son auteur. Dans ce cas, les sources originales sur lesquelles repose le contenu généré par l'IA doivent être citées, et non l'outil d'IA lui-même. Dans le cas contraire, l'utilisation d'un texte généré par l'IA sans mention appropriée est également considérée comme du plagiat.

HORAIRES DE DISPONIBILITÉ

Demander une consultation par e-mail: cpoher@unav.es

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

Delphine Twardowski, Bérengère Decroux, Sara Kaddani, ***Mon alter ego 4, méthode de français*** *, Hachette FLE 2026.*

Sara Kaddani, Anne Bolomier, ***cahier d'activités****,* Hachette FLE, 2026

mon alter ego 4.png

Complément bibliographique

Biblioteca de la universidad

Suso J., Solano M., Di Giura M., *Grammaire contrastive para hispanohablantes B1/B2*, CLÉ International, Paris 2015. ISBN 978-209-038023-1

Grégoire M., *La grammaire progressive du français*, CLE International, Paris, 1995. LEG 146.004

Universidad de Navarra

Boularès M., *Conjugaison progressive du français,* CLE, Tours, 2010. J 45.069

Bescherelle, *La grammaire pour tous*, Hatier, Paris, 1997. H 3.287

Dictionnaires

Rey-Debove J., Dictionnaire du français langue étrangère, CLE International, Paris, 2007.

http://www.linguee.fr/francais-espagnol

http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol

Références web

www.lepointdufle.net/grammaire-fle.htm

www.languageguide.org

www.appuifle.net

rfi france international

www.tv5monde.fr